

Des béquilles pour les arbres

Malgré l'insistance de **Claude Brouet**, qui plaçait pour une structure de soutien (poteau, câble, cadre en bois...) à adapter au malheureux robinier faux-acacia du parc de Sept Heures, le Collège a rendu un arrêt négatif. Dommage : soigner les arbres, a fortiori ceux qui sont remarquables et classés, c'est aussi une mission patrimoniale. L'analyse tomographique de 2019 opérée sur ce sujet était bonne ; nous aurions préféré que l'on tente un sauvetage -sans mettre en péril la sécurité publique bien entendu-, d'autant plus qu'il n'est pas certain que l'arbre soit mort : les experts semblent en désaccord à ce sujet.

Claude Brouet a demandé au Collège de prévoir la mise en œuvre d'un projet pilote de conservation d'arbre ancien par soutènement ou dispositif équivalent, assorti d'une évaluation technique, paysagère et financière. Cela a été refusé. Pourtant, Macon (province de Hainaut) et Baden-Baden, ville UNESCO, offrent de véritables exemples de « béquilles » pour les arbres, alliant harmonieusement sécurité, soin et art ; et même Sart sait y faire ! (Voir photo) Mais pour Spa, paraît-il, c'est trop cher...



Arbre soutenu à Sart

Miroir rue Albin Body, zone 30 avenue Docteur Pierre Gaspard et bientôt à Creppe



Carrefour des rues Clémentine, Albin Body et de la Chapelle

Le Collège pourrait-il clarifier les priorités au carrefour des rues Clémentine, Albin Body et de la Chapelle, par le placement d'un panneau STOP dans une des deux rues, et d'un miroir face à la rue de la Chapelle, pour davantage de visibilité ? a demandé **Fabienne Dorval** en conseil. Le miroir sera bien placé mais pas le STOP : selon l'échevin de la mobilité, le STOP n'est pas réglementaire par rapport au code de la route si la visibilité est suffisante et que la sécurité ne mérite pas d'être renforcée. Remarque

étonnante puisque l'échevin a accepté de placer le miroir, admettant donc que oui, la visibilité au carrefour était insuffisante... Des aménagements au sol sont aussi prévus rue de la Chapelle, pour inciter à respecter la priorité de droite de la rue Albin Body. **La conseillère en a profité pour rappeler que l'avenue André Guillaume à Creppe, fort impactée par le trafic en cas de déviations au centre-ville, deviendrait bientôt une zone 30, comme l'avenue Dr. Pierre Gaspard et le boulevard Lühr.**

Activer l'insertion sociale dans les marchés publics ?

Les entreprises d'économie sociale constituent des acteurs économiques à part entière et la Wallonie encourage les pouvoirs locaux à développer des partenariats avec elles, notamment par l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics. Plusieurs entreprises et structures d'économie sociale sont actives sur le territoire régional, telles qu'*Invesdre*, *Isocèle*, *Croqu'Espace* ou encore le *réseau Solidarité des Alternatives Wallonnes (SAW-B)*. Elles disposent d'une expertise reconnue dans des domaines susceptibles de répondre à des besoins communaux (entretien d'espaces verts, nettoyage, petite maintenance, logistique, services divers, etc.). **Laurence Minsart** a proposé à la majorité d'identifier les besoins communaux



susceptibles d'être confiés à des entreprises d'économie sociale et de prendre contact avec elles pour envisager des collaborations pilotes. But : créer davantage d'emplois d'insertion sociale, bien nécessaires en cette période de restrictions. Cette proposition a été refusée : le Collège ne voit pas dans quel secteur il appliquerait cette démarche et la trouve contraignante.



L'ALTERNATIVE



Le journal d'Alternative-plus, le groupe d'opposition politique spadois

DONNEZ VOTRE AVIS !

ALTERNATIVE-PLUS RÉCLAME UNE CONSULTATION POPULAIRE



L'hôtel de ville de Spa

Êtes-vous pour le maintien de l'hôtel de ville et de son administration à l'emplacement actuel ? OUI ou NON

Le temps de donner
VOTRE AVIS est arrivé.

Fidèle à ses principes de consulter d'abord les citoyens et de co-construire chaque projet d'envergure avec eux, Alternative-plus réclame l'organisation d'une consultation populaire sur le sujet.

Cette démarche s'articule en **deux étapes** :

1ère étape : récolte de signatures pour demander l'organisation de la consultation populaire.

2e étape : consultation populaire.

Suite des explications en page 2

Vous êtes curieux d'en savoir plus ?

Ce sujet vous intéresse ? Vous voulez participer davantage à la vie de la cité et faire entendre votre voix lors de la consultation populaire ?



Venez nous rejoindre à la réunion d'information le 3 avril à 20h à la salle la Glacière, rue Deleau n°14 à Spa

Frank Gazzard, Luc Moens et l'équipe d'Alternative-plus vous expliqueront le processus et les enjeux de cette démarche.

Consultation populaire à propos de l'emplacement de l'hôtel de ville (suite)

La majorité poursuit son projet de déménagement de l'hôtel de ville à la Villa Royale. Ce projet est inscrit dans la déclaration de politique communale 2025-2030.

La majorité a-t-elle pris l'avis de la population avant de délaïsser ce bâtiment classé, tellement symbolique de la ville de Spa ? La réponse est non. Seul Pluriel! annonçait cette intention dans son programme électoral. Alors... Le temps de donner votre avis est arrivé. C'est pourquoi Alternative-plus réclame l'organisation d'une consultation populaire sur le sujet.

1ère étape : récolte de signatures pour demander l'organisation de la consultation populaire.

À Spa, la récolte de 2000 signatures auprès de résidents spadois ayant 16 ans au moins et n'étant pas légalement privés des droits civiques est nécessaire pour organiser la consultation populaire. C'est ce que des citoyens vont faire dans les prochains mois.

2e étape : consultation populaire.

Une fois les signatures récoltées, la consultation populaire pourra se dérouler. C'est une procédure d'élection en bonne et due forme. Vous allez alors pouvoir vous positionner pour ou contre le maintien de l'hôtel de ville et de son administration à l'emplacement actuel.

À la fin de cette étape, la majorité connaîtra l'avis des Spadois.

La question qui serait posée aux Spadois est la suivante :

“Êtes-vous pour le maintien de l'hôtel de ville et de son administration communale à l'emplacement actuel ?”

Cette vision à long terme et cohérente se traduira par la construction du nouveau CPAS, l'affectation de la Villa Royale comme Hôtel de ville, la création d'un pôle muséal au Waux-Hall, la négociation avec la Communauté française de l'affectation du Britannique aux activités de l'Académie de Spa, et de la chapelle Saint Charles à une salle polyvalente.

Extrait de la déclaration de politique communale 2025-2030 de la majorité

Mieux encadrer les pratiques de la chasse

Mieux encadrer la chasse sur le territoire communal en contribuant efficacement à la gestion durable de la faune sauvage ; garantir la sécurité et l'accessibilité de la forêt pour tous les usagers ; interdire toute forme de nourrissage artificiel du gibier ; renforcer les contrôles ; améliorer l'information sur les journées et les sites de chasse, notamment sur le site Internet de la Ville... telles étaient les revendications d'Alternative-plus lors du Conseil communal de janvier. La majorité s'est montrée frileuse sur ce sujet épineux, arguant que le DNF surveillait activement les choses, que le cahier

des charges était très contraignant et que le nourrissage était interdit sauf dans de rares exceptions. **Luc Moens** et **Claude Brouet** ont insisté pour une mise à jour plus pointue du site de la Ville, qui est en désaccord avec le site du DNF en ce qui concerne les journées et lieux de chasse ; il a proposé également une rencontre entre la majorité, l'opposition et les acteurs de la chasse lors du renouvellement de la location du droit de chasse en 2027. **Objectif : harmoniser le cadre et répondre aux plaintes diverses. Une proposition acceptée.**

Quand reverrons-nous notre lac ?

Après bien des péripéties, des retards divers, des négligences (oubli de permis d'urbanisme, par exemple), des travaux ont enfin commencé au lac, depuis un mois, après une suite d'études complémentaires réclamées par la Région wallonne au sujet de la pollution possible des terres et de la présence éventuelle de substances per- et polyfluoroalkylées (pfas).

Comme vous avez pu le remarquer, le fond du lac a été déboisé. Les terres seront retirées et le creusement débutera au printemps, de même que les travaux de construction des ouvrages d'art (décanter...). Nous nous réjouissons que ce dossier avance enfin. **Mais si nous avons été en responsabilité de la gestion de la commune, nous aurions anticipé les travaux de réparation dès les premiers signaux d'alerte et**



Le lac de Warfaaz

programmé un entretien régulier du barrage et du décanter plutôt que de les laisser se remplir de terre depuis de nombreuses années.

Des berges retravaillées

L'aménagement des berges, à charge financière de la Ville qui attend le permis d'urbanisme et espère un financement de la Direction générale du Tourisme, aura lieu dans un an et demi environ (pose de caillebotis, aménagement de zones réservées aux pêcheurs, zone d'habitat naturel avec postes d'observation de la faune et de la flore, et zone de loisirs).

Le bâtiment sur pilotis sera démoli, ; un nouveau bâtiment est prévu plus tard ; il pourrait abriter un restaurant et un abri pour les pédalos.

Le Plan d'action Énergie-Climat a du plomb dans l'aile

Le rapport des services est clair : « La diminution des émissions de gaz à effet de serre générées par les réalisations reprises dans le rapport du Plan d'action Énergie-Climat contribue à se rapprocher très petitement de l'objectif de réduction de 55% à l'échéance 2030. »

Nous n'avons plus que 4 petites années pour atteindre les objectifs visés. Or, nous avons l'impression que le plan d'action est négligé et sous-financé ; aucune mention n'en est faite dans le programme de la majorité, ce qui est inquiétant.

Luc Moens a proposé au Collège de collaborer, majorité et opposition, pour faire l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action de la Ville, et tenter d'atteindre les objectifs que la Ville s'est engagée à poursuivre en signant la convention des Maires en 2017.

Seulement 8% des audits énergétiques ont été réalisés

L'échec ou la réussite du Plan dépendra des actions mises en œuvre dans le secteur résidentiel, lequel représente plus de 45% des émissions de CO₂ sur le territoire de notre ville.

Le Plan d'action Énergie-Climat a donc correctement prévu de mettre le paquet dans ce secteur en activant :

- ▷ le financement de 950 audits énergétiques ;
- ▷ le remplacement de 75% des chaudières vétustes et non performantes ;
- ▷ la réduction de la consommation énergétique des ménages ;
- ▷ l'installation de panneaux photovoltaïques par 40% des logements.

Les Spadois d'abord

Des parkings sont nécessaires aux riverains sans garage (ils sont des travailleurs, des parents, des gens qui bougent et participent à notre économie et à la vie de la cité) ; les parkings de la gare et du boulevard des Anglais sont trop lointains pour être pratiques au quotidien et conviennent surtout aux touristes ; les commerces du centre-ville sont défavorisés par rapport aux grands magasins, tous équipés de parkings... Des citoyens réclament donc, avec raison, que les décideurs s'occupent d'eux, les Spadois, en priorité, et qu'ils leur facilitent la vie au lieu de la leur compliquer. Ce n'est pas gagné avec la fermeture de la rue Alphonse Jacques et de ses voies annexes pendant un mois, et les nouvelles déviations qu'elle engendre, en même temps que le chantier Unifiber avenue Professeur Henrijean. Pas gagné non plus avec, toujours au même moment, les travaux place de la Providence, mal annoncés, qui impactent fortement les commerces alentour et confisquent autant de parcsages. Et encore moins gagné avec l'installation, toujours simultanément, de l'égout rue Royale et les travaux aux alentours de la place Foch... Casse-tête ou lamentable jeu de Jumanji ? Les deux.

Alternative-plus ne cesse de réclamer une concertation claire avec les habitants et un meilleur phasage des travaux pour éviter la situation actuelle : des chantiers partout, des trous partout, des déviations partout, et la suppression tous azimuts de précieux emplacements de parking.

La coupe est pleine ? Non : gardez à l'esprit que sous peu, c'est **l'aménagement du centre, rue Royale, qui va démarrer**, en plein cœur commercial de la cité... Ô joie... **(Fabienne Dorval et Claude Brouet)**



Les travaux d'aménagement du centre-ville vont bientôt démarrer

L'esprit A+: expliquer, coopérer avec les citoyens

La fermeture de la rue Alphonse Jacques pendant un mois a provoqué l'emballage de la toile ; les riverains (et pas qu'eux, d'ailleurs) ont rapidement exprimé leur ras-le-bol des sacrifices consentis au vélo. Pistes cyclables trop peu fréquentées, places de parking définitivement supprimées... Si personne n'a rien contre le vélo, c'est l'impréparation de la population, les conséquences des aménagements et l'impression qu'on fait beaucoup pour les touristes et trop peu pour les habitants, qui dérangent. **Ces projets de mobilité devraient être expliqués et concertés avec les citoyens avant leur réalisation.** L'information est cruciale lorsque les routes essentielles aux déplacements quotidiens sont fermées ; zapper cette étape, c'est ne pas manquer de provoquer colère et frustration...